

du chœur et percé de deux arcades à plein cintre. L'aspect de cette chapelle est fort pittoresque ; aussi deux artistes lyonnais, Boissieu et Leymarie, nous en ont-ils donné l'un et l'autre le dessin. Elle se trouve aujourd'hui dans un état de vétusté difficile à décrire ; le toit menace ruine ; la voûte des caveaux funéraires existant sous le pavé de la nef s'écroule de toute part. Aussi n'est-elle plus livrée au culte, depuis plusieurs années. La commune de Châtillon a, dit-on, le projet de démolir la moitié de l'antique édifice pour agrandir le cimetière. Mais cet agrandissement ne serait-il pas possible autrement ? Dans tous les cas, nous faisons des vœux pour la restauration de la partie qui sera conservée. L'histoire de cette chapelle fera comprendre aux habitants de Châtillon tout l'intérêt qui s'attache à ce monument qui fut le premier oratoire où vinrent prier leurs pères.

BAYÈRE. — Suivant l'Atlas historique du département du Rhône de M. Debombourg, ce fief était possédé, en 1359, par un seigneur du nom de Thomas Bonjour. Mais depuis cette époque il n'est fait aucune mention de ses possesseurs, et Bayère ne sortit de son obscurité qu'au commencement du xviii^e siècle, époque où les Inguibert de Pramiral firent bâtir le château moderne qui subsiste encore et qui devint depuis cette époque la résidence habituelle des seigneurs de Châtillon. On sait qu'au siècle dernier le château de Châtillon recevait l'eau d'une belle source amenée de Bayère par des conduits souterrains.

COLEYMIEUX. — La charte de Châtillon de l'an 1260 donne à Coleymieux le titre de paroisse. Mais ce lieu ne possédait sans doute qu'une simple chapelle rurale qui ne figure pas dans la liste des paroisses du diocèse de Lyon du xiii^e siècle. En 1639, Coleymieux appartenait à Emmanuel de Guigard. Nous voyons dans l'aveu et le dénombrement donné en 1758 par Paul Durand, que le possesseur du domaine et de la maison forte de Coleymieux devait foi